

**AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 22 mars deux mille vingt et un (2021) à compter de 19 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.**

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

**DATE :** 22 mars 2021  
**HEURE :** à compter de 19 h  
**LIEU :** 40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

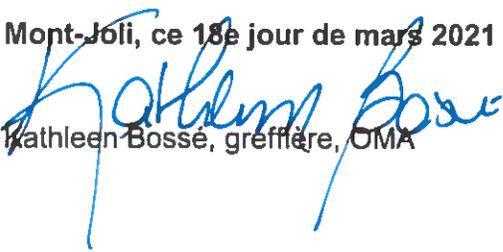
**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

3. Autorisation de vente du lot 4 071 463
4. Autorisation de signature de la promesse d'achat et acte de vente entre la Ville de Mont-Joli et Williams Pharmalogistiques et/ou une entreprise à être constituée pour le lot 6 417 532.
5. Autorisation de dépôt à la MRC d'une demande de soutien financier dans le cadre du volet 4 – soutien à la Vitalisation et à la Coopération intermunicipale pour le projet d'un poste d'agent de vitalisation.
6. Affaire nouvelle.
7. Période de questions.
8. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, ce 18<sup>e</sup> jour de mars 2021

  
Kathleen Bossé, greffière, OMA